

Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du vendredi 18 novembre 2016 à 14 heures 00

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. NARCE, M. BOLLACHE (procuration à M. PICHON), M. CHERKAOUI-MALKI, MME CHLUBA (procuration à M. GROSJEAN), M. DECONINCK (présent jusqu'à 15h50), M. FAIVRE, M. FARA (procuration à M. DECONINCK jusqu'à 15h50), M. GUZZO (procuration à M. RIALLAND), M. WIPF (présent de 14h30 à 16h10)

- *Absent : M. DEMARQUOY*

Collège B

- *Présents ou représentés :*

Mme ABED-VIEILLARD, M. GROSJEAN, M. ANDREOLETTI (procuration à M. CHERKAOUI-MALKI), M. BELLENGER (procuration à M. ROLLIN), M. LEVEQUE (présent de 14h35 à 16h10 puis procuration à Mme ABED-VIEILLARD), M. MOREAU (procuration à Mme PRUDENT jusqu'à 17h05), M. PICHON, Mme PRUDENT (présente jusqu'à 17h05) M. RIALLAND, M. SAUCEDE (présent jusqu'à 17h05)

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

M. DER, Mme GAETAN, M. LOQUIN, Mme EVROT-CARRICAN, M. ROLLIN

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

Mme SUZIALUK (procuration à Mme EVROT-CARRICAN jusqu'à 16h05 puis présente), Mme BOUDIER (présente à partir de 16h05), M. MEYER (présent à partir de 15h10)

- *Absents : Mme MALAURENT, M. LEGAULT*

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

MME PRUDON-DESGOUTTES (procuration à M. FAIVRE), M. ANSEL (procuration à M. NARCE)

- *Excusées : MME LECOURT-CAPDEVILLE, MME LUSTRAT*

- *Absents : M. ALMEIDA, MME FOUGERON, M. WOYNAROSKI, MME DECHELOTTE.*

Membres consultatifs

- *Présente :*

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR

- *Absents :* M. BATT, responsable du département d'anglais, MME SALVADORI, responsable du service de préparation aux concours.

Membres invités

- *Présentes :*

MME CASAS, responsable de l'antenne financière

MME CHALUMEAU, secrétaire de direction de l'UFR,

MME THOMAS, responsable de la scolarité

Le quorum étant réuni, la séance peut valablement se tenir.

✓ **Approbation du PV du 18 octobre 2016**

➤ **22 pour, 3 abstentions**

✓ **Informations du directeur d'UFR**

▪ **Compte-rendu de la conférence des Directeurs de composantes du 02/11/2016 :**

- **Point sur la future offre de formation**

Compte tenu de la situation financière de l'uB, un dialogue avec les composantes sur la soutenabilité de l'offre s'impose. On ne peut que regretter sa mise en place tardive, ce qui oblige à travailler dans l'urgence. Ceci est indépendant de l'accréditation par le Ministère, qui est globale et ne s'attache pas au contenu de chaque formation. Le Ministère avait prévu de rendre son avis en novembre mais il annonce un à deux mois de retard, ce qui réduira d'autant le temps laissé aux composantes pour les modifications, dans l'hypothèse où le Ministère émettrait un avis défavorable.

L'intention initiale de la gouvernance était de réunir collectivement les directeurs de composantes plusieurs fois pour examiner l'offre par niveau (licence puis master). Une première réunion a mis en évidence la nécessité de discuter l'offre de formation dans sa globalité, sans dissocier les licences et les masters, et de mettre en place des rencontres entre la gouvernance et les responsables pédagogiques de chaque composante. Une première rencontre avec MM. Narce et Faivre a eu lieu le 8 novembre dernier. A la suite des échanges avec les composantes, l'équipe de gouvernance de l'uB procédera aux arbitrages. Il faut bien noter que l'on peut être accrédité et ne pas ouvrir tous les ans. C'est en décembre que la CFVU doit voter l'architecture de l'offre licence (pas les contenus).

M. GROSJEAN demande quels seront les critères de choix de l'université et comment les arbitrages seront faits.

Le Directeur d'UFR répond que les critères sont uniquement comptables et pas pédagogiques et qu'ils pourront être différents entre composantes.

Elargissement des capacités d'accueil

L'UB a décidé d'élargir les capacités d'accueil là où il n'y en avait pas, notamment en L1 psychologie et en L1 de physique et chimie à l'UFR sciences et technique.

M. RIALLAND pense qu'imposer des capacités d'accueil va profondément bousculer les flux entre les UFR. De plus, les calculs faits aujourd'hui seront obsolètes en 2017 car les effectifs seront différents.

Le Directeur d'UFR mentionne que, lors de la réunion, a été évoquée par une composante l'éventualité d'abonder le financement de l'offre avec ses fonds propres. Le Président a, dans un premier temps, conditionné cette possibilité à un engagement écrit du directeur de la composante pour une année puis M. Brachotte, directeur du SEFCA, a fait remarquer qu'il n'était pas possible de financer de la FI avec des revenus provenant de la FC. Des contrats d'apprentissage le permettraient car ils relèvent aujourd'hui de la FI, contrairement aux contrats de professionnalisation, mais un projet de décret est en préparation pour considérer les contrats d'apprentissage en FC. L'UFR SVTE n'a pas de formation ouverte à l'apprentissage à ce jour.

- Sélection en master

Certaines universités ont déjà mis en place un processus de sélection en M1 pour la rentrée prochaine. Nous n'avons pas encore d'information sur le sujet au niveau de l'UB.

- Financement des heures de formation continue : réflexion en cours sur la disparition de l'effet de seuil

L'équipe de gouvernance de l'UB s'est aperçue des travers que pouvait générer le seuil de 30 % d'effectif en FC, les formations s'efforçant de se situer en dessous de ce seuil pour ne pas avoir à financer une partie des heures. Une nouvelle réflexion est en cours pour une autre proposition sur l'effet de seuil.

- Gestion des masters en anglais au niveau de l'I-site

Des questionnements demeurent sur la mise en place de masters en anglais vis-à-vis d'I-site. Seront-ils gérés par la COMUE, auquel cas, il faudra les sortir des mentions actuelles et créer de nouvelles mentions ? Il pourrait aussi y avoir une signature de conventions avec des universités partenaires à l'étranger, auquel cas elles pourraient rester dans chaque université.

▪ Informations suite à une réunion du bureau de la CDUS du 17.11.2016

Un texte a été travaillé et transmis à l'AEF, concernant la situation budgétaire dans laquelle se trouvent les UFR scientifiques. Ce texte rappelle au ministère la précarisation des UFR scientifiques du fait des coûts particuliers liés aux TP de sciences expérimentales et demande des ressources supplémentaires. Ce texte a été transmis à la CPU.

Le décret concernant la sélection en master n'est pas paru. Quelques points d'ombre subsistent : quid des licenciés d'un établissement non pris en master dans celui-ci par exemple. Le décret permettrait à certaines formations de sélectionner à l'entrée en M2 mais il s'agirait d'une liste très restreinte, pour des M2 spécifiques. Les autres n'auraient pas le choix et sélectionneraient obligatoirement à l'entrée en M1.

Un nouveau portail « ma 2sciences » a été mis en place. Il répertorie tous les masters scientifiques au niveau national. Les licences seront progressivement ajoutées. Il faudra vérifier l'exhaustivité de la présence de nos filières dans cet outil, le plus vite possible une fois l'accréditation obtenue.

▪ **Réunion à venir avec l'UFR des sciences de santé suite à la suppression du semestre-rebond**

Le directeur de l'UFR des sciences de santé a adressé un courrier à tous les directeurs de composantes, dans lequel il attire l'attention sur le devenir de nombreux étudiants à la fin du premier semestre. Une réunion de travail est prévue le 22.11 pour réfléchir à la possibilité de les accueillir au semestre 2 dans d'autres composantes. Le semestre –rebond a été supprimé pour des raisons budgétaires. Nous n'avons pas eu d'information officielle sur ce sujet.

▪ **Compte-rendu de la réunion du 08.11.2016 avec des représentants de la gouvernance de l'université relative à la réduction d'heures demandée pour l'offre de formation 2017/2021**

Cette réunion à laquelle se sont rendus le directeur de l'UFR et Bruno Faivre associait M. Wegmann, vice-président de l'université, le pôle pilotage et le futur DGS. La dotation 2017-2018 va évoluer et passer de 390 000 heures à 354 000, soit moins 10,7 % sur la globalité de l'université. Compte tenu de ses efforts passés et de sa bonne gestion, l'UFR SVTE serait l'une des moins impactées avec moins 8 % « seulement ». Nous avons 28 703 h, nous passerions à 26 485 h soit une réduction de 2218 heures. Des propositions de réductions nous ont été faites, toutes déjà mises en place à l'UFR. Il ne resterait que la possibilité de regroupement des cours magistraux de L1 (actuellement dédoublés), ce qui n'apporterait qu'un gain modique en heures et serait très délétère sur le plan pédagogique. La gouvernance souhaite que nous réfléchissions à de nouvelles possibilités d'économies, mais l'UFR est au bout de ses leviers d'économies potentielles. L'effort de 2000 h demandé correspond à la totalité de l'offre en M2 de l'UFR.... La situation est bloquée du fait que notre offre est réfléchie, est en cohérence avec les années passées et on ne voit pas sur quoi faire des plus d'efforts.

Il semble important à M. FAIVRE que ce soit l'UFR qui décide de ses choix si le volume d'heures est diminué et non pas l'uB.

M.GROSJEAN demande si l'UFR doit envisager dès maintenant un « plan B ».

M.FAIVRE ne voit pas de solution qui aboutirait à 2000 heures d'économie, la seule marge étant de faire un seul amphithéâtre en L1. Une réunion de synthèse est prévue le 9 janvier.

Le directeur d'UFR estime que nous sommes à un moment où l'UFR est au bout des suppressions possibles.

M.LEVEQUE pense que l'on ne pourra pas respecter notre maquette.

M. RIALLAND pense qu'il ne peut y avoir que deux positions : soit le refus irrévocable d'aménager plus encore la future offre, soit engager de nouvelles réflexions en interne pour diminuer les maquettes, mais une décision au niveau de l'UFR doit être prise. Il faut être honnête vis-à-vis des étudiants et respecter les maquettes annoncées.

M.PICHON souhaite savoir si l'on a des informations sur d'autres UFR. La situation risque d'être difficile pour elles aussi.

Le Directeur d'UFR répond que non hors mis des échanges informels mais l'UFR SVTE n'est pas la seule à avoir des difficultés, loin s'en faut.

M. CHERKAOUI-MALKI s'interroge sur le respect, par les certaines composantes, des éléments initiaux de cadrage de l'uB.

Le directeur de l'UFR précise qu'il y a 30 masters de plus alors que le nombre d'intitulés a baissé. Le passage de 13 à 54 n'a pas un sens très fort dans la mesure où il y a des modifications d'appellations. De plus, il y a des domaines où il n'y a pas eu d'harmonisation avec l'UFC. Une solution consisterait à supprimer encore plus de TP alors que nous sommes une UFR de sciences expérimentales, mais ce serait au détriment des étudiants et de nos formations.

M.LEVEQUE souhaite savoir d'où vient ce nombre de 2000 heures, est-ce tiré d'Evalens ? La proposition de M.RIALLAND a le mérite d'être claire vis-à-vis des étudiants. Si l'on s'engage dans des négociations, on ne sait pas où l'on va. Une solution pourrait être l'arrêt des cours à une date x.

Le directeur de l'UFR répond que ce nombre a été calculé par rapport à la charge reconnue de l'année N.

M.MEYER s'inquiète : s'il y a moins d'heures, les étudiants auront de plus en plus de lacunes et si le nombre de TP diminue, ils ne pourront pas mettre en pratique, ce qui les pénalisera pour plus tard.

M.FAIVRE a le sentiment que la négociation se déroule en termes purement comptables. L'UFR a déjà fait de gros efforts sur ce plan. Une question surprenante a été posée lors de la réunion : avez-vous des formations qui ne servent à rien ?

M.DECONINCK pense que la question peut se poser pour certaines formations d'autres UFR qui n'offrent pas de débouché, par exemple certaines préparations à l'agrégation pour lesquelles il n'y a aucun admis au concours. Par ailleurs, si les cours magistraux de L1 comptent 400 étudiants, il faudra trouver des enseignants qui acceptent de les faire. Il regrette que les mutualisations avec l'UFC ne soient pas plus développées, par exemple une mutualisation du master MEEF pourrait générer une plus-value très importante.

Le directeur de l'UFR propose une réflexion de la commission de l'enseignement avec les porteurs de la future offre de formation pour une analyse approfondie de la situation.

M.CHERKAOUI suggère de faire des simulations et de rester fermes sur nos besoins à la prochaine réunion.

Le directeur d'UFR est tout à fait d'accord avec cette proposition. Il souhaite que la gouvernance assume les coupes imposées –comme elle s'y est d'ailleurs engagée-, et ne pas renvoyer sur les directeurs de composantes des responsabilités qui ne sont pas les leurs, comme en témoigne un message reçu au sujet de la non publication du poste libéré par M. Solonot.

M.ROLLIN rappelle l'historique de ce poste de technicien, qui était passé au CA en 2015 en vue d'une publication puis a été gelé ; ce sont 15 postes qui ont été gelés alors qu'ils devaient initialement être publiés.

M.RIALLAND pense que le message du directeur de l'UFR à la gouvernance de l'uB devrait être diffusé à l'ensemble des collègues pour éviter toute suspicion.

M.PICHON revient sur l'hypothèse de faire des CM à 400 étudiants et pense qu'il faut se positionner sur ce sujet.

MME ABED VIEILARD pense que ce n'est pas souhaitable sur le plan pédagogique ; de plus, cela engendrerait un volume important de copies à corriger.

Au terme de ce débat, le directeur d'UFR propose donc d'informer l'uB lors de la prochaine réunion que l'UFR n'a pas de marge de manœuvre supplémentaire.

- **Information sur le devenir du PRL**

Il a été indiqué à cette réunion que le PRL ferait dorénavant l'objet d'appels à projets et ne serait plus systématisé mais attribué en fonction de la pertinence du dossier déposé.

M.PICHON s'interroge sur le maintien ou non des heures PRL qui étaient dans la dotation.

- **information sur les élections du 22/11 pour la désignation de représentants des étudiants au CA du CROUS**

Les élections pour la désignation des représentants des étudiants au CA du CROUS se tiendront le 22/11, notamment dans le bâtiment Gabriel.

- **élections les 29 et 30/11 pour le renouvellement total du Conseil d'UFR**

Le directeur d'UFR annonce que 2 listes ont été présentées dans le collège A, 5 dans le collège B, 1 dans le collège BIATSS et 1 dans le collège des usagers. Ces listes ont été validées par les instances de l'uB. Le travail pour établir les listes électorales a été conséquent et laborieux, de nombreux échanges entre la responsable administrative et les services centraux ont eu lieu au sujet de l'inscription sur les listes d'électeurs de certaines personnes et le rattachement des laboratoires à l'UFR. Certaines précisions sont arrivées peu de temps avant la clôture des candidatures.

M.SAUCEDE souhaite savoir s'il y a des différences dans les listes par rapport à la dernière fois.

Le directeur de l'UFR répond que le périmètre est le même ; des questionnements sont apparus par rapport au rattachement ou pas à l'UFR SVTE de l'UMR U866 ; le fait que l'UFR SVTE ne la gère pas n'est pas un critère car le CSGA est rattaché à l'UFR bien que non géré ici non plus. Le fait que plusieurs enseignants-chercheurs de l'UFR sciences humaines figurent sur les listes a suscité des questionnements de leur part. A contrario, il est apparu surprenant que les enseignants-chercheurs de l'UFR SVTE qui accomplissent leur recherche à l'UMR U 866 ne figurent pas sur les listes électorales de l'UFR des sciences de santé.

- **Recrutement sur poste de PRAG d'anglais**

Le directeur d'UFR annonce qu'il y a cinq candidatures recevables, toutes auditionnées le 24.11.2016.

M. DECONINCK demande de quelle façon est constitué le comité de sélection : est-ce décidé en central ?

Le directeur d'UFR répond que les règles de composition sont fixées par l'uB, la direction de l'UFR faisant des propositions : il faut un enseignant du département d'anglais, un PRAG, une personne du collège des EC, le président de l'uB (président du comité) et le directeur d'UFR (vice-président du comité), en respectant les règles de parité.

- **information sur la dotation en baisse allouée pour les primes de responsabilités pédagogiques et de charges administratives pour l'année 2016/2017**

La dotation pour 2016.2017 a été notifiée à l'UFR. Elle est en baisse de 71,5 h. (596 h l'an dernier, 524,5 h cette année). Les IUT et les écoles d'ingénieurs augmentent, alors qu'elles ont la possibilité d'abonder cette enveloppe avec des ressources propres mais l'IUVV et l'UFR SVTE diminuent. Les deux directeurs ont réagi et demandé une répartition différente, la réponse apportée a été que c'était dû à l'algorithme.

M.SAUCEDE souhaite savoir si la dotation sera suffisante pour que les bénéficiaires aient le minimum prévu par le ministère.

Le directeur d'UFR répond que la prime devrait être de 12 HTD au minimum.

- **dates du salon STUDYRAMA**

Aujourd'hui et demain, Pierre Andréoletti est mobilisé sur cet événement, ainsi que d'autres enseignants-chercheurs et des personnels BIATSS de la scolarité.

- **communication du résultat pour le recrutement sans concours sur un poste d'ADT BAP G**

Mme LEGOUX est classée 2^{ème}, donc si un poste devient vacant en cours d'année, elle pourrait être nommée, mais pas obligatoirement à l'UFR SVTE.

- ✓ **Bilan du fonctionnement et des travaux des commissions durant cette mandature**

Le directeur d'UFR explique que, traditionnellement, un bilan des travaux et du fonctionnement des commissions est effectué en fin de mandat.

- **Commission de la recherche**

M. WIPF fait le bilan d'activité de la commission de la recherche. Elle s'est réunie une fois par an durant le mandat et a travaillé à la priorisation des postes BIATSS et enseignants-chercheurs. Elle a évolué dans sa démarche car elle n'a pas vocation à prioriser les laboratoires, du fait qu'elle n'a pas d'outil pour évaluer la qualité de la recherche. Il a donc été décidé de classer les postes en trois catégories : maintien des compétences, maintien prévisionnel des compétences, vœux à plus long terme. Puis, elle s'est rapprochée de la commission de l'enseignement, par l'organisation d'une commission conjointe pour la campagne d'emplois, afin d'ajuster les choix enseignement/recherche. Un classement a été effectué en priorisant sur les déficits horaires.

Le directeur d'UFR regrette qu'il n'ait pas été possible de travailler sur le lien formation/recherche et la communication des activités des laboratoires vers les étudiants, ce qui avait été fait dans la mandature précédente, mais de manière non satisfaisante à terme. Il faudra inventer des outils pour rapprocher les étudiants de la recherche dans le futur mandat, et retravailler sur la formation par la recherche.

M. WIPF rappelle que, en effet, les présentations de la recherche par les EC lors des pauses méridiennes avaient donné peu de retours, en revanche les présentations faites par les doctorants à l'*Experimentarium* rencontrent plus de succès.

M.MEYER approuve cet objectif car les étudiants déplorent le peu d'informations sur les thèses. C'est une piste à creuser, mais malheureusement, il y a trop d'étudiants qui ne relient pas leur adresse « etu » à leur mail personnel, et les informations ne sont pas toujours lues.

Le directeur d'UFR déplore que la veille, lors de la journée des Masters, l'intervention de l'école doctorale sur les thèses et les bourses Ciffre ait rencontré un très faible auditoire.

M. GROSJEAN trouve très inquiétant que les étudiants aillent peu au-devant des informations et ne soient pas plus impliqués dans leurs choix professionnels.

M. LEVEQUE s'interroge sur le nombre d'étudiants intéressés par le doctorat : l'image actuelle des enseignants-chercheurs ne leur donne pas nécessairement envie de poursuivre des études en thèse.

▪ **Commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle**

M.FAIVRE rappelle qu'elle s'est réunie de nombreuses fois durant ce mandat, mensuellement, voire plus à certaines périodes. Il remercie les membres de la commission de leur participation. Les tâches prises en charge ont été de plusieurs ordres :

- ✓ La gestion d'opérations ponctuelles suite à des sollicitations de l'uB (UE éligibles aux certificats d'université, appel d'offre pédagogie numérique, etc...) ou liées aux questionnements internes (modifications de maquettes, PRL, entretiens avec les personnels BIATSS chargés d'enseignement, en présence de la responsable administrative)
- ✓ Opérations annuelles : appels à projets pédagogiques (dont celui, intéressant, dédié au fonctionnement pédagogique, qui a été rendu possible grâce à une clarification des finances), campagne d'emplois
- ✓ Opérations pluriannuelles : préparation de l'offre de formation 2017-2021 qui a donné lieu à beaucoup de réunions et de travail et s'est avéré intéressante mais qui a peut-être commencé trop tôt
- ✓ Chantiers uniques : évaluation des besoins pédagogiques, avec des réunions hebdomadaires en début de mandat, qui a abouti à l'utilisation d'un outil présenté à l'uB. Cela a été un très gros travail, très intéressant car participatif.

Le bilan du fonctionnement est positif sur l'ensemble du mandat. Les échanges étaient constructifs et la participation active, dans le souci de faire avancer les choses.

▪ **Commission des locaux**

Le directeur de l'UFR rappelle que la responsabilité de la commission a été assurée par deux responsables successifs au cours du mandat.

MME ABED-VIEILLARD fait le bilan des trois premières années, au cours desquelles il y a eu environ 7 réunions. Elle a été saisie des demandes de travaux dans le bâtiment, même si elle a pu déplorer que parfois l'assesseur et la responsable administrative n'aient pas été tenus informés, ainsi que des demandes d'attribution de bureaux ou de locaux. De nombreux déplacements dans les différents locaux ont été réalisés avec la RA pour recenser les besoins.

Elle regrette que l'accessibilité pour les handicapés n'ait pas encore abouti, ce à quoi Mme Clerget répond qu'elle a très récemment reçu le permis de construire accepté. Le plus gros travail réalisé a été celui de l'aménagement d'une salle de réunion dans l'ancienne bibliothèque de biologie animale, inaugurée le 7 juillet 2015, qui a occasionné un travail très conséquent, notamment de déplacement des collections, travail pour lequel elle remercie MM. SOLONOT et LOQUIN. La pièce à côté de la salle du conseil a été dédiée aux collections de zoologie et mise partiellement à disposition de la MCS, suite à une réunion avec la VP patrimoine. Par ailleurs, des locaux avaient été mis à disposition de la MCS sans que l'UFR ait été informée, ce qui est regrettable. L'UFR a perdu des surfaces au profit de la mission culture scientifique et du pôle culture.

Les salles du rez-de-jardin ont été restructurées pour y mettre la nouvelle cafétéria, avec là aussi d'importants déménagements de mobiliers.

L'aménagement de la salle de convivialité, à la place de l'ancienne cafétéria au 4^{ème} étage, a été réalisé quand il est apparu que cette pièce n'était pas adaptée pour une salle de réunion.

La commission a pris en charge aussi la réflexion sur les conditions de location des locaux (tarifs).

Deux courriers ont été faits en interne pour demander la remise à disposition de locaux à l'UFR, la réponse a été négative. Un bureau, partagé, a toutefois été trouvé pour M. Bollache.

Un inventaire du mobilier des salles S1, S2 et S3 a été réalisé et les tables et chaises réassorties.

La gestion de la station Grimaldi a occupé également la commission puisqu'il a fallu recenser et trier le mobilier qui s'y trouvait, avant mise en vente de la maison.

La mise en place de la salle de TP de licence est en très bonne voie.
Une solution pour le local demandé par le GNUB a finalement pu être trouvée.

En conclusion, MME ABED VIEILLARD souligne que la commission a bien travaillé, la fonction a été enrichissante. Elle adresse ses remerciements à MME CLERGET.

Le directeur de l'UFR complète ce bilan pour la dernière année du mandat, M.FARA, excusé, ayant envoyé un bilan.
En 2017 et 2018, deux équipes du CSGA doivent déménager, ce qui pourrait partiellement apporter une bouffée d'air à l'UFR qui manque de locaux.

L'inventaire général des locaux du bâtiment Gabriel est en cours et permettra d'être plus au clair sur les locaux dédiés à la recherche et à l'enseignement.

Un gros chantier est en cours au niveau de l'animalerie : les poissons-zèbres doivent être transférés dans l'animalerie « rongeurs », en coordination avec le centre de zootechnie.

Une salle a été mise à disposition du master BOP.

Il reste à faire la rénovation de la salle S01C au rez-de-jardin aile sud, suite au tri qui y a été fait en septembre.

Une dernière réunion de la commission devrait se tenir courant décembre 2016.

MME GAETAN souhaite savoir si le maintien de la commission des locaux est toujours envisagé.

Le directeur de l'UFR remarque que la gestion des locaux repose surtout sur le responsable de la commission car c'est plus un travail d'action en solitaire que de réflexion collective qui est à mener.

▪ Commission de la communication

Le directeur de l'UFR explique que, tout comme la commission des locaux, elle se réunit un certain nombre de fois, mais de nombreux travaux s'effectuent en solo par le responsable. M.Andreoletti étant actuellement au salon Studyrama, il a fait parvenir un bilan écrit.

La commission a été présente sur :

.4 salons Studyrama (4000 visiteurs environ) : préparation/mise à jour et impression des documents de communication (livret de présentation de l'UFR, posters d'identification du stand (en concertation avec le service communication de l'université) et de présentation de l'offre de formation et organisation de la tenue du stand par des Enseignants-Chercheurs, Enseignants et Personnels de Scolarité.

.a organisé 4 JPO : Préparation/mise à jour et impression des documents de communication de l'UFR (livret de présentation, posters d'identification des stands, plans des stands, programme de la journée), organisation de la logistique (réservation de salles, placement des stands, prévisions en matériel, fléchage, mise en place, démontage, pause-café, etc.), planification et coordination des différentes actions (planning de la tenue du stand licence, entretiens individuels, visites guidées du bâtiment avec le concours des associations étudiantes). Dans chaque aile (nord et sud) différents stands disciplinaires présentent les filières correspondantes (biologie végétale, nutrition, enseignement, géologie, etc.).

.et a participé à 3 journées des Masters (à l'initiative du département SAVAN, conjointement avec Agrosup, cette manifestation a vocation à être développée en direction des masters ETEC)

.7 forums lycéens dans 3 lycées : Charles de Gaulle à Dijon (2013-2016), Clos Maire à Beaune (2014-2015) et Prieur de la Côte d'Or à Auxonne (2015). Pour les 3 établissements les objectifs étaient : présentation de l'uB, de l'UFR SVTE, de son offre de formation, des débouchés et domaines d'insertion professionnelle et réponses aux questions des élèves.

Il est apparu que le déplacement sur les forums lycéens externes à l'uB était peu rentable en raison de la faible présence des lycéens.

.Une **dizaine de visites** de l'UFR ont été réalisées avec des collègues bénévoles : programmes de journées ou de demi-journées et, dans le cadre des travaux personnels encadrés (TPE) de classe de première, nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour renseigner et/ou accueillir des élèves au sein des laboratoires de l'UFR.

. Concours « Faites de la Sciences »

Depuis plusieurs années, la commission de la communication de l'UFR SVTE organise, en collaboration avec l'UFR des Sciences et Techniques de l'uB, le concours régional FDLS. Au cours de la mandature qui s'achève, 4 concours ont été organisés dont 2 au sein de l'UFR SVTE. Chaque année, une dizaine d'établissements a participé (collèges et lycées, soit une soixantaine d'élèves et au total plus d'une centaine de participants) et le lauréat est allé représenter l'uB au concours national (La Rochelle en 2013, Montpellier en 2014 et 2015, Saint Etienne en 2016). L'équipe lauréate du concours FDLS Bourgogne 2014 a gagné le concours national à Montpellier.

Ce concours régional, lourd à organiser, mobilise plusieurs personnels tout au long de l'année et le jour du concours : demandes de financement, recherche de partenaires, gestion des dossiers, organisation de la journée (membres du jury, visite de laboratoire, remise des prix, réception, communication, etc.). De plus, depuis cette année (2016) le concours FDLS Bourgogne est organisé conjointement avec le concours « C. Génial » au sein de l'Université. Sur les quatre années écoulées, nous avons reçu sur le campus près de 300 élèves et leurs accompagnateurs qui ont pu découvrir le campus universitaire, l'UFR SVTE (amphithéâtre, laboratoire, etc.) et repartir avec une vision très positive de l'université.

Le responsable de la commission est le référent « communication » auprès de l'uB. A ce titre, il est convié aux « réunions des communicants » 1 à 2 fois par an. Au cours de ces réunions, la politique de communication de l'uB est présentée ainsi que les différentes actions à venir dans différents domaines : réseaux sociaux, sites web, formations, photothèques, ...

Le site web a été enrichi durant les 4 années en collaboration avec Claude Perri.

Les projets pour le futur :

- Logo de l'UFR
- Documentation : fiches de présentation des parcours
- Site Web : pages web de présentation des parcours
- Visites UFR : structuration de l'offre de visite
- Liens avec les autres commissions
- Commission de la recherche : valorisation des résultats obtenus
- Communication interne

Le directeur d'UFR souligne que, bien que M. Andreoletti ait été discret sur ses actions, il a été particulièrement actif et efficace dans cette fonction.

▪ **Commission des relations internationales**

M.Paul Alibert pendant 3 ans, puis MME Johanna Chluba pendant 1 an, ont assuré la direction de cette commission. Mme Chluba a transmis un rapport d'activité dont le directeur donne lecture :

L'essentiel de l'activité est le conseil aux étudiants pour partir à l'étranger (pour stage ou études), à raison d'un étudiant par semaine en moyenne. Il s'agit de suivre ces étudiants, valider leur dossier et, au retour, les notes doivent être converties en note française. 20 étudiants ont fait des démarches pour partir de 6 mois à un an à l'étranger pour faire des études, 18 sont réellement partis. En plus de ces étudiants, 8 étudiants sont partis en stage, dont 4 avec une bourse « Erasmus + Stage » pour au moins 2 mois.

Nous recevons également des étudiants de l'étranger. A l'été 2016, nous avons reçu deux étudiantes de Roumanie de l'Université de Sibiu.

Le responsable de la commission est aussi la personne ressource pour tous les problèmes qui sont en relation avec l'étranger, comme par exemple des étudiants qui exigent la traduction de leur diplôme en anglais.

Conventions

Les universités au Royaume- Uni ne sont plus intéressées par l'accueil des étudiants d'Erasmus. Il existe un besoin urgent de trouver d'autres conventions avec des pays anglophones. Une demande avec l'Université de Tromsø en Norvège est restée sans réponse. Nous essayons de trouver des solutions avec d'autres pays par le biais de conventions en rapport avec des collaborations de recherche.

▪ **Commission du personnel**

Le Directeur d'UFR rappelle que la commission est une particularité de notre UFR.

Elle travaille à l'évolution de carrière des personnels ITRF. Les critères d'évaluation des dossiers ont été affinés et les personnels aidés dans la rédaction de leur dossier afin de valoriser les points forts.

Par ailleurs, des critères ont été travaillés pour l'attribution des primes d'investissement.

Cette commission a été aussi l'occasion d'échanger sur les problèmes généraux de fonctionnement et de travail des personnels.

▪ **Commission des finances**

Elle n'a pas fonctionné pendant ce mandat (une seule réunion) ni lors du précédent. Il sera donc question de la pertinence de l'existence de cette commission dans la prochaine mandature.

Le directeur d'UFR tient à remercier tous les porteurs de commissions pour le travail accompli, qui a permis au conseil de travailler efficacement, ainsi que tous les personnels qui s'y sont investis.

✓ **Questions financières :**

▪ **Vote du budget 2017**

MME CASAS présente la mise en application des orientations budgétaires votées lors du précédent conseil (annexe jointe), en précisant qu'à cette date, les dotations recherche n'étaient pas connues, ce qui conduit aujourd'hui à des évolutions à la baisse : la réserve de l'UFR, constituée des 3 % prélevés sur les laboratoires, diminue ainsi du fait de plusieurs facteurs : transfert d'une équipe de l'UMR Agroécologie vers l'UMR PAM, réduction de 50% de la dotation allouée à Transtyfipal et gestion de l'OSU Theta par l'UFC.

M.RIALLAND souhaite savoir à quoi est destiné le financement d'un contrat de travail sur le budget général de l'UFR.

MME CLERGET précise qu'il y aura lieu de remplacer un technicien de physiologie animale pendant la période où il prendra ses jours de congé épargnés sur un CET car, le poste n'étant pas vacant, l'uB ne financera pas de suppléance pendant cette période. En 2016, cette somme a permis de compenser un congé maternité en secrétariat pédagogique, pendant les 15 premiers jours de carence non financés par l'uB et de compléter ensuite le mi-temps.

M.PICHON souhaite savoir quel montant sera dédié à l'AAP fonctionnement pédagogique : si cette enveloppe est constituée des crédits non dépensés par les filières, la somme risque d'être faible.

MME CLERGET précise que cet AAP n'était pas financé avec les reliquats des filières mais avec les 10 % prélevés sur les ressources issues de la formation continue, ainsi qu'avec la taxe d'apprentissage non fléchée et des économies.

Le Directeur d'UFR commente la somme très importante consacrée à l'achat des copies d'examen : environ 10 % du budget total de l'UFR. Il faut absolument sensibiliser les enseignants pour qu'ils cessent de multiplier le nombre de sujets sur des feuilles différentes lors des examens. Il est également indispensable de rapporter en scolarité les feuilles non utilisées après les épreuves.

M. RIALLAND précise que les délais de correction sont souvent à l'origine de cette multiplicité de sujets et de feuilles.

Le Directeur d'UFR souhaite attirer l'attention du conseil sur le fait que le budget étant très contraint, la réserve de précaution a été réduite au maximum ; espérons que l'UFR ne sera pas confrontée à de gros problèmes en 2017, d'autant que les frais de déplacement pour le CNU sont avancés par l'UFR pendant 7 mois.

M. PICHON reconnaît le travail de qualité qui est fait avec une dotation très serrée, mais regrette que l'UFR n'ait aucun moyen de protester sur la baisse de dotation. Le conseil est bien obligé de valider ce budget, malgré sa réduction.

Le Directeur d'UFR soumet le budget au vote :

➤ **Unanimité (26 pour)**

✓ **Questions pédagogiques :**

- **Compte-rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle réunie le 15/11/2016**

M. FAIVRE explique que la commission a travaillé sur le PRL et a discuté des économies d'heures demandées par l'université pour le prochain contrat.

✓ **Questions relatives aux ressources humaines :**

- **Demandes d'ouverture à concours de postes BIATSS**

Le Directeur d'UFR explique avoir reçu un courrier du pôle RH demandant un positionnement de l'UFR sur les publications à concours souhaitées en 2017. Curieusement, le poste d'ingénieur d'études libéré par Sandrine Bellenger le 14.11.2016 apparaît comme pouvant être demandé au concours en 2017 alors que ce poste n'a pas été discuté dans le cadre de la campagne d'emploi au sein de l'UFR et n'a pas été arbitré lors du séminaire. La réponse provisoire apportée par le pôle RH est qu'à ce jour, ce poste ainsi que celui d'IGE à l'UMR Biogéosciences (CRC- concours infructueux en 2016) ont été placés en publication différée. Pour rappel, le poste de technicien libéré par M. Solonot, apparaît également en publication différée, avec un CDD.

MME CLERGET précise qu'un autre poste, de technicien informatique, a été ajouté par l'UFR suite au dépôt du dossier de retraite de l'agent. Il avait été arbitré en séminaire en publication différée.

Le Directeur d'UFR récapitule les postes vacants en 2017 :

- **Publication à concours en 2017 :**
 - **Poste de technicien libéré par M. Saunier : demande de l'UFR de publication au concours interne, en BAP A, emploi-type « technicien en sciences de la vie et de la terre »**
- **Postes à publication différée décidée par l'uB :**
 - **Technicien libéré par M. Solonot**

- Poste IGE (ingénieur en techniques biologiques) libéré par Mme Sandrine BELLENGER
- Poste IGE (ingénieur en études d'environnements géo-naturels et anthropisés) suite au concours 2016 infructueux
- Technicien libéré par M. Festeau

MME ABED-VIEILLARD pense qu'il faut garder en mémoire le poste libéré par M.Solonot le 01.09.2016 et le rappeler à l'université.

M.ROLLIN rappelle que la gouvernance n'a pas respecté un vote du CA de novembre 2015 en faveur d'une publication immédiate. De plus, il a entendu au dernier CA que la non publication était une décision du directeur d'UFR.

M.RIALLAND rappelle que l'UFR n'a pas encore discuté du devenir du poste d'IGE libéré par MME BELLENGER. Il sera nécessaire qu'il soit discuté dans le cadre de la campagne d'emplois.

MME CLERGET précise que la non ouverture à concours ne signifie pas, pour les postes cités ci-dessus, non occupation, dans la mesure où des recrutements de contractuels ont été autorisés par l'université.

✓ Questions diverses

▪ Sorties d'inventaire : étuve à CO2

Une étuve de marque Jouan de 1999 utilisée par la biochimie est proposée à la sortie d'inventaire.

➤ Unanimité (23 pour)

▪ Adhésion au GN-MEBA Groupement National de Microscopie Electronique à Balayage et de Microanalyses

Le Directeur d'UFR souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : l'adhésion au Groupement National de Microscopie Electronique à Balayage et de Microanalyses demandée par l'UMR Agroécologie pour un montant de 113 €.

M. ROLLIN objecte que ce point n'a pas été inscrit à l'ordre du jour, donc les membres du conseil n'ont pas pu l'étudier. En outre, les questions diverses, réglementairement, ne peuvent pas faire l'objet d'un vote. Il ne prendra donc pas part au vote, pour exprimer son désaccord.

MME CLERGET précise que la validation de cette adhésion est nécessaire pour que la dépense puisse être imputée sur 2016.

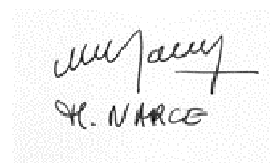
Le Directeur d'UFR comprend l'argument de M.ROLLIN mais soumet au vote ce point pour des raisons de délais :

➤ 21 pour, 1 abstention, 1 ne prend pas part au vote

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 25.

Le Directeur d'UFR remercie les membres du conseil pour leur participation active au cours de ce mandat.

Le Directeur d'UFR



Michel Narce

BUDGET INITIAL 2017**ADMINISTRATION LOGISTIQUE ET SERRES**

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		2 200 €	REM	DOTATION	RESERVE POUR SALAIRE CONTRACTUEL (SUPPLEANCE EVENTUELLE)
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		81 800 €	F	DOTATION	LOGISTIQUE, ENSEIGNEMENT
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		10 473 €	F	DOTATION	PRELEVEMENTS RECHERCHE 3%
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		11 200 €	F	DOTATION	PRELEVEMENTS TELEPHONE RECHERCHE
NOUVELLES RECETTES							
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		1 500 €	F	Ressources propres	PREVISION DE RECETTES VENTES DE PLANTE
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		1 500 €	F	Ressources propres	PREVISION RECETTES TOBIC
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		1 500 €	F	Ressources propres	PREVISION RECETTES LOCATION MINIBUS
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		6 000 €	F	Ressources propres	PREVISION PARTICIPATION DES ETUDIANTS AUX CAMPS DE TERRAIN
Formation initiale	FI08	UFR SVTE		3 750 €	F	Ressources propres	PREVISION RECETTES FDLs

DEPENSES IMMOBILIERES

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Immobilier	BI08	DEPENSES IMMOBILIERES		6 000 €	F	Dotation	PRODUITS D'ENTRETIEN, PETITE MAINTENANCE

UB HEURES D'ENSEIGNEMENTS A LA CHARGE DE LA COMPOSANTE

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Fonctions supports	77JSPE	HEURES ENSEIGNEMENTS UB		3 085 €	REM	Dotation	AGROECOLOGIE, EQUIVALENCE HORAIRE MR WIPF (64H)
NOUVELLES RECETTES							
Fonctions supports	77JSPE	HEURES ENSEIGNEMENTS UB		4 346 €	REM	SEFCA	LP TED 50% DU FINANCEMENT DEMANDE
Fonctions supports	77JSPE	HEURES ENSEIGNEMENTS UB		3 097 €	REM	SEFCA	LP ADNT 50% DU FINANCEMENT DEMANDE
Fonctions supports	77JSPE	HEURES ENSEIGNEMENTS UB		2 945 €	REM	SEFCA	M2 AMAQ CGAMP 50% DU FINANCEMENT DEMANDE

RESERVOIR

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
NOUVELLES RECETTES							
Formation initiale	FI08Z	RESERVOIR		36 000 €	F	Ressources propres	TAXE D'APPRENTISSAGE PREVISION COLLECTE 2017 (BASE 2015 ET 2016)
Formation initiale	FI08Z	RESERVOIR		3 128 €	F	Ressources propres	SEFCA PRELEVEMENT UFR 10%

SEFCA

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
NOUVELLES RECETTES							
Formation contin	FC08	DU Terroirs et dégustation	08SD005E	1 051 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	DABU B	08SD091E	1 903 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	L1 SVTE	08ID103E	115 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	L2 SVTE	08ID203E	361 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	LP Traitement des Eaux et Déchets	08AD393E	19 157 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	LP Production végétale	08AD394E	15 634 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M1 AGES	08ID494E	361 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M1 SE	08ID485E	821 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M1 MEEF	08ID488E	296 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M2 AMAG MAAA	08AD580E	3 248 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M2 BOP	08AD581E	1 662 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M2 AMAG Parcours CQAMP	08AD582E	17 666 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M2 Nutrition Santé	08A584E	4 114 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M2 ERE	08ID585E	1 276 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M2 EGRP	08ID586E	2 030 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel
Formation contin	FC08	M2 MIB	08ID589E	1 276 €	F	SEFCA	Recettes SEFCA, 50% excédent prévisionnel

RECHERCHE

BIOGEOSCIENCES

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES		63 380 €	F	Dotation	Dotation 2017 prélèvements déduits (téléphone, 3% UFR)
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES		26 000 €	REM	Dotation	Dotation 2017
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES		3 000 €	I	Dotation	Dotation 2017
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES		3 880 €	F	Dotation	TRANSTYFIPAL Dotation 2017 prélèvement déduit (3% UFR)
CONVENTIONS							
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	C012	52591	REM, F	ANR	MULTISTRESS T. RIGAUD
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	C032	6463	F	ANR	ACASSIS B. POHL
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	C035	15000	REM, F, I	MEN	IUF E. PUCEAT
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	C190	32112	REM, F	ANR	VIP MONT-BLANC
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	E009	43000	REM, F	ANR	WHYCOOPERATE B. FAIVRE/S. LARDY
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	E090	31000	REM	CRB	CONVENTION POST-DOC C. VARON-GONZALEZ
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	B017	100000	REM, F, I	ANR	E-RECOLIAT
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	E028	36547	REM, F	CHES	TELEPAF S. MERLET
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	E153	11160	F	ANR	ANR ILETOP J. MOREAU (TOTAL CONVENTION : 62 640€)
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	E168	26432	F	ANR	ANR E. PUCEAT (TOTAL CONVENTION : 44 928€)
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	C5TI	2000	F	CRB	PARI II S. GARNIER
CONVENTIONS NOUVELLES							
Recherche	RE08A	BIOGEOSCIENCES	à ouvrir	3 000 €	F	PRINCIPAUTE MONACO	CONVENTION A. ULLMAN

ARTÉHIS

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Recherche	RE08B	ARTEHIS		42 090 €	F	Dotation	Dotation 2017 prélèvements déduits (téléphone, 3% UFR)
Recherche	RE08B	ARTEHIS		2 000 €	I	Dotation	Dotation 2017
CONVENTIONS							
Recherche	RE08B	ARTEHIS	D237	5500	F	UNIV JENA	CONVENTION A. DUMONT
Recherche	RE08B	ARTEHIS	D122	38000	REM, F	CRB, ONF	Allocation de thèse de M. Rémi LANDOIS

BIO PEROXIL

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Recherche	RE08C	BIOPEROXIL		18 700 €	F	Dotation	Dotation 2017 prélèvements déduits (téléphone, 3% UFR)

AGROECOLOGIE

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Recherche	RE08D	AGROECOLOGIE		145 292 €	F	Dotation	Dotation 2017 prélèvements déduits (téléphone, 3% UFR)
Recherche	RE08D	AGROECOLOGIE		5 000 €	REM	Dotation	Dotation 2017
Recherche	RE08D	AGROECOLOGIE		15 000 €	I	Dotation	Dotation 2017
NOUVELLES RECETTES							
Recherche	RE08D	AGROECOLOGIE		12 000 €	I	Ressources propres	RECETTES PREVISIONNELLES SERCOBIO CMA8
Recherche	RE08D	AGROECOLOGIE		10 000 €	I	Ressources propres	RECETTES PREVISIONNELLES SERCOBIO SSG
CONVENTIONS							
Recherche	RE08D	Conventions Agroécologie	D043	129 700 €	REM, F	Europe	List_Maps
CONVENTIONS NOUVELLES							
Recherche	RE08D	AGROECOLOGIE	C168	24 750 €	REM	CRB	CONVENTION THESE JCE B. CHANTEMESSE
Recherche	RE08D	AGROECOLOGIE	E113	20 000 €	F	CRB	CONVENTION PARI AGROECOLOGIE CRB, BIVB, M. ADRIAN

OSU THETA

Centre de Responsabilité Budgétaire	Centre Financier	Intitulé du centre financier	N° CONVENTION	MONTANT	Invest (I) Fonct (F) Pers (REM)	ORIGINE	OBJET
DOTATION							
Recherche	RE08E	OSU THETA		18 000 €	F	Dotation	Dotation 2017 qui sera reversée à l'UFC